Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 11 (1882)

Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. Ecoles d'ouvrage de jeunes filles.
1° Bancs, tables et autres meubles.
2° Matériel d'enseignement, collection d'étoffes, etc.
IV. Ecoles complémentaires et cours pour les adultes des deux sexes, écoles de dessin, écoles spéciales et professionnelles.
1° Livres et objets servant à l'enseignement et à la démonstration intuitive des choses.
2° Notices historiques sur des écoles.

BIBLIOGRAPHIE

1

Les amis de l'agriculteur. Collection de 6 grands tableaux muraux, représentant les 50 principales espèces d'oiseaux utiles à l'agriculteur.

Sous ce titre, la maison Lebet, à Lausanne, offre aux écoles de la Suisse une publication d'une utilité incontestable autant que d'une grande valeur artistique. Chacune de ces 50 espèces d'oiseaux est un petit tableau représentant le sujet dans le milieu où il vit, dans ses poses originales, avec ses couleurs naturelles. Chaque oiseau est présenté à l'enfant tel qu'il nous apparaît au sein de la nature.

Aussi ces collections ont-elles leur place marquée dans nos écoles à deux titres :

1° Comme exécution de la loi fédérale sur la chasse, art. 18 qui dit : *Les autorités scolaires doivent veiller à ce que les enfants apprennent dans les écoles à connaître les oiseaux mis sous la protection de la Confédération, ainsi que leur utilité, et soient engagés à les épargner.*

C'est dans ce but que le Haut Conseil fédéral recommande chaudement aux cantons l'introduction de cette publication dans leurs écoles. Pour faciliter cette introduction, la Confédération a voté un subside de 6000 fr. en vue de procurer ces collections à très bas pris aux écoles.

Le prix de la collection est de 15 fr. La Confédération alloue un subside par collection de 3 fr.

Elle demande aux cantons d'allouer de leur côté à leurs écoles par collection un subside cantonal de 5 fr.

De cette façon, bénéficiant des deux subsides, les communes peuvent se procurer ces collections au prix *excessivement bon marché de 7 fr.*

2° Cette collection se recommande également comme moyen d'enseignement intuitif, comme œuvre exacte de science naturelle, elle développera chez l'enfant le goût de l'observation de la nature, comme œuvre d'une grande valeur artistique elle contribuera à réveiller le sens du beau ; elles peuvent servir de décoration des salles d'école dans les campagnes où bien rarement parviennent des tableaux réellement artistiques. Enfin par son but, celui de la protection des gracieux petits êtres que la Providence a donnés à l'agriculteur pour lui servir de précieux auxiliaire, cette publication réveillera chez l'enfant un des plus

nobles sentiments de la nature humaine, celui de la protection du faible par le fort.

II

Nouveau manuel des salles d'asile, par une Sœur, vol. in-8°, 624 pages. Prix : 9 fr. Paris, Delagrave.

Cet ouvrage est très développé dans toutes ses parties. Il renferme successivement des leçons sur l'Ancien et le Nouveau Testament, faites avec l'emploi de gravures (enseignement par l'aspect), sur le catéchisme, la langue maternelle, l'arithmétique, la géographie, etc. Suivent des chants notés appropriés aux divers exercices d'une classe. Ce sont autant de traités distincts, réunis en un seul volume.

Tout, dans cet ouvrage, est à la portée des commençants. L'auteur a eu soin de donner une forme spéciale à ses leçons, de façon à pouvoir les répartir en questions et réponses. Il va sans dire qu'un maître ne pourrait pas s'attacher strictement à ce texte, il lui suffira de suivre l'ordre des leçons. Nous avons surtout aimé à lire les leçons de langue dont nous voudrions donner quelques extraits.

Cet ouvrage nous paraît être un excellent guide pour le jeune instituteur, qui est encore sans expérience, pour celui qui, ne sachant pas se mettre à la portée de son auditoire, oublie que ses élèves sont jeunes, et surtout que l'*instruction* n'est que le moyen: l'éducation seule est la fin. X.

III

Introduction des salles d'asile dans l'enseignement primaire, par Mme Marie Pape-Carpantier. Paris, Delagrave. Prix : 75 cent.

Les ouvrages qui ont pour objet les leçons de choses sont très nombreux. Celui qui nous occupe n'est pas des moins intéressants.

Combien de fois n'avons-nous pas été contrariés en classe par ce bruit sourd, ce mouvement perpétuel et insaisissable qui se produit pendant les classes ! Ni les punitions, ni les exhortations n'y peuvent rien. Les coups même seraient inutiles. L'auteur nous dit par quels moyens nous parviendrons à mettre fin à cet état de choses. Il y en a deux : Le premier, c'est de couper les classes ordinairement trop longues par quelques minutes d'exercices libres au grand air, le second..... c'est de rendre les leçons plus vivantes, plus pratiques, et d'en faire, en quelque sorte, des *leçons de choses*.

Quant à la marche de ces leçons, nous lisons à la page 12, qu'on étudie d'abord, l'objet — l'objet étant connu et nommé, — la couleur, puis la forme de l'objet, puis l'usage ; la matière dont l'objet est formé ; enfin la provenance, la cause première. Le maître vigilant saura profiter de cela pour éveiller en son élève le plus élevé des sentiments : le sentiment religieux !

Nous pensons que ce livre a bien son utilité pour convaincre de la nécessité des leçons de choses. G.